

Or " La Liberté " ayant publié, moyennant finances, deux bouts de lettres qui louaient hautement la " Vie de Mgr Langevin, " mon contradicteur, qui ne peut plus endurer le moindre mot favorable à cet ouvrage, en fut vivement offensé. Il fallait évidemment un antidote au poison de ces deux correspondants qui donnaient libre cours à leurs sentiments d'hommes sans rancune. Il courut donc au bureau de " La Liberté, " et fit reproduire son précieux factum dans ce journal — admettant indirectement par là qu'il ne le considérait plus comme un compte rendu impartial, mais comme une critique destinée à nuire.

Mais, ce qui est plus, il laissa subsister dans cette reproduction ce même reproche et cette condamnation d'un incident que je venais de lui montrer comme ayant été tiré de ses propres " Cloches ! "

Après cela, qui oserait nier la parfaite impartialité de ce critique, et surtout qui refuserait d'admirer sa passion pour la vérité, l'exactitude et la justice ?

**A.-G. M.**

Saint-Boniface, 15 février, 1917.

---

### **BOUQUET FINAL**

Comme ces pages vont sous presse, je reçois d'un vénérable prélat de France, auteur émérite et homme d'une réputation mondiale, écrit au courant des choses de ce pays, la déclaration *spontanée* qui suit :

" J'ai pris connaissance de l'article des " Cloches de Saint-Boniface " consacré à la si attachante et si importante biographie du grand évêque oblat. Les réserves de cet article ne sauraient diminuer le puissant intérêt du monument élevé par vous à sa mémoire. "